

Motion SAUVER L'ÉCOLE PUBLIQUE *Proposée par le Groupe scolaire Bolivar – Lepage (19^e)*

Dans le contexte actuel de destruction du système public d'éducation, de la maternelle à l'université et avertis par une année d'application, les parents délégués FCPE réitèrent leur opposition aux nouvelles réformes.

Dans le contexte de crise mondiale engendrée par la faillite du système économique actuel, ils affirment plus que jamais la nécessité d'un investissement sans limites pour l'éducation, la connaissance et la recherche. Ils affirment plus que jamais la nécessité de redonner à l'enfant futur citoyen, tous les moyens nécessaires qui concourent à son émancipation, à son éveil, et à l'éducation de sa citoyenneté.

La Fcpe Paris exige l'abrogation des réformes.

La Fcpe Paris demande la convocation d'États Généraux de l'Éducation afin que l'école de demain soit redéfinie par l'ensemble de la communauté éducative.

Ils exigent :

- Le bilan des programmes de 2002
- Des programmes qui forment la totalité de nos enfants à la complexité du monde du XXI^e siècle non par l'accumulation des connaissances mais par la mise en relation des connaissances entre elles.
- Des programmes qui permettent de développer l'imagination, la créativité, l'esprit critique.
- Des pédagogies qui valorisent l'enfant pour lui donner la confiance et l'estime de lui-même.
- Un suivi personnalisé des élèves et de leurs connaissances plutôt que les évaluations actuelles..
- Le retour aux 936 heures d'enseignement, indispensables à un enseignement qui dès le plus jeune âge recouvre de plus en plus de disciplines.
- Un aménagement du temps scolaire qui prend en compte le rythme de l'élève.
- Un aménagement du temps scolaire qui ne rompt pas les liens entre l'école et les parents.
- L'école dès le plus jeune âge pour favoriser l'intégration sociale et repérer au plus tôt les enfants en difficulté. Une maternelle de qualité tenue par des enseignants qualifiés.
- Le maintien et le renforcement du RASED sur l'ensemble du territoire pour une école qui considère de son devoir et de sa mission d'aider tout enfant en souffrance.
- Pour cette même raison, ils refusent l'externalisation de l'aide personnalisée, symbole du désengagement de l'État face à l'échec scolaire.
- La prise en compte des déséquilibres socioculturels dus aux « ghettoïisations » des quartiers par la non-application, dans le domaine de l'urbanisme, des lois sur la mixité.
- Des effectifs de classes qui ne dépassent pas 25 élèves.
- Le remplacement immédiat des enseignants absents qui évite la surcharge des autres classes et la perte du temps d'apprentissage.
- Et enfin, la valorisation et le respect du métier d'enseignant par la qualité de sa formation, par la mise en place de tous les moyens nécessaires à l'exigence de son métier.
- La mise en œuvre d'un véritable dialogue parents-école par l'application des textes sur les droits des parents.

Motion adoptée à la majorité absolue par le congrès